

**MES ÉTUDES  
UNIVERSITAIRES  
2021-2022**

*Une culture  
des formations  
des métiers*

**Faculté des Lettres, Langues et  
Sciences Humaines**

Ua

U 

Ua

UA

A



## Table des matières

Avant propos .....	5
La rentrée .....	6
Les réunions de rentrée par parcours .....	6
Le calendrier de l'année universitaire .....	7
L'organisation de la licence .....	8
Le tutorat d'accueil des étudiant.e.s.....	9
Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s referent.e.s.....	9
Les inscriptions .....	10
L'assiduité .....	11
Les étudiant.e.s boursier.ère.s .....	11
La réorientation.....	12
Les inscriptions pédagogiques .....	12
Services aux étudiant.e.s .....	14
> Le pôle handicap .....	14
> Le pôle accompagnement.....	14
> Le pôle insertion professionnelle LLSH .....	14
> La bibliothèque universitaire (BU) .....	14
> Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS).....	15
> Le service universitaire d'information et d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP).....	15
> Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS).....	15
> La direction de la culture et des initiatives .....	16
> InfoCampus.....	16
La vie au sein de la Faculté.....	17
NOTES .....	19
Plan du campus Belle-Beille .....	20



## AVANT PROPOS

Vous venez d'intégrer la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, je vous félicite et vous souhaite la bienvenue.

Située sur le campus de Belle-Beille, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines est une composante de l'Université d'Angers (UA) au même titre que la Faculté des Sciences, L'IUT, Polytech, L'ESTHUA, la Faculté de Droit-Économie-Gestion, la Faculté de Santé et l'IAE. Ces composantes sont situées sur trois campus angevins (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé) et deux campus extérieurs (Cholet et Saumur).

L'UA est composée de plus de 23 000 étudiant.e.s, plus de 6 000 sont inscrit.e.s à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines, ce qui en fait la composante la plus imposante en nombre d'étudiant.e.s.

La Faculté propose des formations initiales de la licence au master en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Langues Étrangères Appliquées, Lettres et Sciences du Langage, Psychologie. L'ensemble des enseignements est orienté vers la réussite individuelle des étudiant.e.s et vers leur insertion professionnelle. Les activités de recherche de la Faculté sont organisées au travers d'unités reconnues à l'échelle nationale et internationale.

La Faculté fonctionne grâce au concours d'un personnel qui porte les valeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : culture, créativité, liberté, savoirs, connaissances et compétences. Les 50 personnels administratifs et techniques, les 130 enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s et les 450 vacataires ont pour mission de former des citoyen.ne.s responsables, ouvert.e.s au monde et à sa diversité.

En venant à l'Université vous avez fait le choix d'une formation exigeante qui vous demandera une très forte implication personnelle, si vous souhaitez y réussir.

L'UA a développé depuis de nombreuses années plusieurs dispositifs destinés à accompagner les étudiant.e.s vers la réussite. Ces dispositifs ont fait leurs preuves puisque l'UA est aujourd'hui classée 1<sup>ère</sup> université de France pour la réussite de ses étudiant.e.s en licence. Ces dispositifs sont nécessaires mais non suffisants pour votre réussite qui sera principalement liée à votre quantité/qualité de travail, votre exigence et votre ambition.

Ce livret est destiné à vous donner les premières informations pour découvrir ce nouveau monde qu'est pour vous l'université. Toutes ces informations sont mises à jour sur le site internet de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) que je vous encourage à parcourir dans le détail. Je vous encourage également à prendre du temps pour découvrir votre Guichet Numérique (voir la section "Les inscriptions pédagogiques") qui vous offre de très nombreux outils et services pour faciliter votre parcours universitaire.

Enfin, je vous engage à la curiosité et aux initiatives en co-construction avec la direction de la Faculté qui souhaite vivement que vivent les idées, les projets, les actions des étudiant.e.s et des associations. Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue à toutes et tous en espérant que vous aurez du plaisir à étudier et à vivre votre projet au sein de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.

Cyril Fleurant  
Professeur des Universités – Département de Géographie  
Directeur de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines

## LA RENTREE

Pour les étudiant.e.s de L1, la rentrée s'effectue en deux temps :

- le **mardi 31 août 2021** a lieu la réunion générale de rentrée (en quatre groupes, répartis selon l'ordre alphabétique), voir ci-dessous les horaires. Il s'agit d'une présentation générale de la Faculté et de l'année de L1 assurée par Cyril Fleurant, Directeur de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines.
- les autres jours de la semaine se tiennent les réunions de rentrée par parcours. C'est à cette occasion que vous rencontrerez votre responsable d'année ainsi que les membres de l'équipe pédagogique. On vous y présentera le contenu et le fonctionnement de l'année et vous aurez l'occasion de poser les questions qui vous tiennent à cœur.

**La présence à ces deux réunions est obligatoire.**

La réunion générale d'information sur votre année de L1 est organisée le **mardi 31 août 2021 dans l'amphi A** :

- 09h00 pour les étudiant.e.s : nom de famille de A et C ;
- 10h15 pour les étudiant.e.s : nom de famille de D et J ;
- 14h00 pour les étudiant.e.s : nom de famille de K et O
- 15h15 pour les étudiant.e.s : nom de famille de P et Z

Vous serez pris en charge à la suite de cette réunion par les tuteur.trice.s d'accueil qui vous feront découvrir le campus et répondront à toutes les questions que vous vous posez.

- Les réunions de rentrée par parcours

Elles sont consultables sur le site de l'Université d'Angers sur la page de la faculté des lettres, langues et sciences humaines dans l'espace Etudiant.

# LE CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

## Calendriers universitaire et administratif 2021/2022

Adopté au conseil de gestion du 19 avril 2021

Inscriptions universitaires 21/22		Dates limites d'arrivée	
Traités par les directeurs des composantes Jusqu'au vendredi 22 octobre 2021 inclus Vendredi 10 octobre 2021 (formations débutant au 1 <sup>er</sup> semestre) Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2021 pour les étudiants étrangers		Jusqu'au vendredi 10 octobre 2021 inclus Vendredi 10 octobre 2021 (formations débutant au 1 <sup>er</sup> semestre) Vendredi 1 <sup>er</sup> octobre 2021	

### Disciplines administratives 21/22

Jusqu'au vendredi 24 septembre 2021 (interruption du jeudi 22 juillet au mercredi 19 août inclus)  
 Sauf étudiants de Master présentant un jury de 2ème session : jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021

### COURS

<b>SEMESTRE IMPAIR</b>	
Début	Lundi 6 septembre 2021
Fin	Vendredi 17 décembre 2021 L3 : Mercredi 6 décembre 2021
<b>SEMESTRE PAIR</b>	
Début	Lundi 17 janvier 2022
Fin	Vendredi 29 avril 2022

### EXAMENS

	Session 1	Session 2
<b>Remise des sujets</b>	Lundi 22 novembre 2021	
<b>Révisions</b>	Jusqu'au jeudi 13 décembre 2021	Mercredi 15 au dimanche 19 juin 2022
<b>Autres :</b>	Jusqu'au jeudi 13 décembre 2021	
<b>Examens</b>	Mardi 14 au vendredi 17 décembre 2021	Mercredi 15 au dimanche 19 juin 2022
<b>Exceptions L3 double licence droit licence double :</b>	Mardi 14 au vendredi 14 janvier 2022	Lundi 20 juin au vendredi 1 <sup>er</sup> juillet 2022
<b>Autres :</b>	Mardi 14 au vendredi 14 janvier 2022	Mardi 5 juillet 2022
<b>Remise des notes</b>	Vendredi 4 février 2022	A partir du jeudi 7 juillet 2022
<b>Jurys</b>	A partir du mercredi 9 février 2022	A partir du jeudi 7 juillet 2022
<b>SEMESTRE PAIR</b>		<b>Session 2</b>
<b>Remise des sujets</b>	Vendredi 15 avril 2022	
<b>Révisions</b>	Samedi 30 avril au mercredi 4 mai 2022	Mercredi 15 au dimanche 19 juin 2022
<b>Examens</b>	Jusqu'au mercredi 18 mai 2022	Lundi 20 juin au vendredi 1 <sup>er</sup> juillet 2022
<b>Remise des notes</b>	Lundi 30 mai 2022	Mardi 5 juillet 2022
<b>Jurys</b>	A partir du jeudi 2 juin 2022	A partir du jeudi 7 juillet 2022

\* sans formations professionnelles à calendrier spécifique

<b>IP semestre impair</b>	Du lundi 6 au mercredi 15 septembre 2021
<b>IP semestre pair</b>	Du lundi 8 au mercredi 12 janvier 2022

**Recrutement en Master et licences professionnelles**  
 Du lundi 25 avril au vendredi 24 juin 2022  
 Sous réserve de confirmation

CONGRES UNIVERSITAIRES	TOUSSAINT	NOEL	HIVER	PRINTEMPS	ETE
Fin des cours : Samedi 23 octobre 2021 Reprise : Jeudi 2 novembre 2021	Fin des cours : Samedi 18 décembre 2021 Reprise : Lundi 3 janvier 2022	Fin des cours : Samedi 12 février 2022 Reprise : Lundi 21 février 2022	Fin des cours : Vendredi 16 avril 2022 Reprise : Lundi 25 avril 2022		
<b>CALENDRIER ADMINISTRATIF</b>					
<b>FERMETURE</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>
<b>PRÉSIDENCE</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>	<b>Faculté</b>
<b>Autres dates de fermetures de la faculté</b>	<b>Autres dates de fermetures de la présidence</b>	<b>Autres dates de fermetures de la faculté</b>	<b>Autres dates de fermetures de la présidence</b>	<b>Autres dates de fermetures de la faculté</b>	<b>Autres dates de fermetures de la présidence</b>

AGENDA	
<b>SEMESTRE 1</b>	<b>SEMESTRE 2</b>
Septembre 2021 Campus Day Jeudi 23 septembre	Novembre 2021 M'essayer c'est m'adopter Mardi 2 au vendredi 5 novembre
Janvier 2022 Fêtes ouvertes M'essayer c'est m'adopter Mardi 29 janvier	Février 2022 Forum des métiers Lundi 7 au vendredi 11 février
Avril 2022 Cérémonie diplômes Licences Pro et Master Samedi 30 avril	Mars 2022 Festival des Langues Lundi 23 février



# L'ORGANISATION DE LA LICENCE

L'organisation des études de licence est marquée à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines par plusieurs évolutions fortes : toutes les licences respectent une structuration identique, avec le même volume d'enseignement disciplinaire et le même volume d'enseignement de méthodologie, de culture générale et de préprofessionnalisation. Les réorientations ou les doubles licences s'en trouvent facilitées.

Toutes les licences font une place également importante aux compétences transversales (langues étrangères, culture numérique, expression écrite et orale en français), aux compétences méthodologiques (méthodologie du travail universitaire ou MTU, méthodologie du travail disciplinaire ou MTD), à la culture générale (enseignements d'ouverture optionnel, enseignement de mineurs).

À partir de la 2<sup>ème</sup> année, toutes les licences comportent des enseignements de préprofessionnalisation (unités d'enseignement préprofessionnelles ou UEP en L2, éléments constitutifs préprofessionnels ou ECP en L3), et de sensibilisation et de préparation à la recherche (éléments constitutifs recherche ou ECR en L3 également).

Les étudiant.e.s choisissent un enseignement complémentaire dit "mineur" d'un volume horaire de 32 heures par semestre, qu'il.elle.s suivront *obligatoirement* du semestre 1 au semestre 4. L'objectif est d'offrir un enseignement complémentaire visant à élargir la culture générale. Le choix doit donc être effectué en cohérence avec le projet personnel et professionnel de chaque étudiant.e.

Lors de leur inscription pédagogique, les étudiant.e.s choisissent leur enseignement de mineur dans la liste ci-dessous. Seuls les étudiant.e.s inscrit.e.s en licence LLCER bivalente et en licence lettres-histoire n'ont pas d'enseignement mineur à choisir.

Les enseignements mineurs proposés dans le cadre de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines sont les suivants :

- Histoire
- Psychologie
- Affaires et commerce
- L.L.C.E.R. Anglais
- L.L.C.E.R. Allemand
- L.L.C.E.R. Espagnol
- Géographie
- Textes et civilisations de la Grèce et de Rome
- La littérature en question
- Parcours accompagnement (uniquement "réservé" aux étudiant.e.s "oui si" du dispositif ParcoursSup)



## LE TUTORAT D'ACCUEIL DES ETUDIANT.E.S

Le tutorat d'accueil est un dispositif d'aide à la réussite et à l'intégration dans l'Université, dès l'arrivée des nouveaux.elles étudiant.e.s. Ce tutorat est assuré par des étudiant.e.s de 3<sup>ème</sup> année ou de master.

Cet accueil permet de faciliter la découverte et la connaissance du milieu universitaire, il est primordial pour réussir le premier contact avec le monde universitaire.

Il comprend des visites guidées du campus (locaux, services aux étudiant.e.s, etc.) avec des tuteur.trice.s qui pourront répondre aux questions concernant les options, les examens ou encore la vie étudiante en général.

Les tuteur.trice.s d'accueil seront présent.e.s à l'issue de la réunion générale pour les L1 le 31 août et également celle de votre réunion de rentrée du 1er au 3 septembre dans le hall de la Faculté pour vous guider et répondre à vos questions.

**Vous reconnaîtrez les tuteur.trice.s grâce à leur tee-shirt à l'effigie de l'Université.**

## ENSEIGNANT.E.S ET ENSEIGNANT.E.S- CHERCHEUR.E.S REFERENT.E.S

La Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines met en place un dispositif de référent.e.s destiné aux étudiant.e.s de première année.

Un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e référent.e est chargé.e d'un groupe d'une vingtaine d'étudiant.e.s dont il va faciliter l'intégration dans le système universitaire tout au long de l'année de L1.

Une première rencontre sera organisée dans le courant du mois de septembre, avec un.e enseignant.e ou enseignant.e-chercheur.e référent.e et l'ensemble des autres étudiant.e.s du groupe. Cette première rencontre est l'occasion d'une prise de contact ; elle doit vous permettre de vous renseigner sur tous les aspects qui vous paraissent encore flous en posant toutes les questions qui vous tiennent à cœur.

L'enseignant.e ou l'enseignant.e-chercheur.e référent.e vous recevra ensuite individuellement au cours de chacun des deux semestres pour faire le point avec vous sur votre adaptation, votre projet personnel ou encore sur les éventuels problèmes rencontrés.

À tout moment de l'année, il.elle demeure votre interlocuteur.trice privilégié.e pour toute question d'ordre pédagogique et/ou administratif.

N'hésitez donc pas à le contacter à la sortie d'un cours, lors de son heure de permanence ou encore par courriel (l'adresse courriel d'un.e enseignant.e ou d'un.e enseignant.e-chercheur.e de l'université est disponible sur le site internet de l'UA en cliquant sur "Annuaire").

# LES INSCRIPTIONS

L'inscription à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines est valable du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022.

L'inscription se déroule en trois étapes :

1. L'inscription administrative : elle doit s'effectuer avant le 24 septembre 2021 pour tous les étudiants de licence, licence professionnelle et Master.
  - a. pour les primo-entrant.e.s en L1 et les étudiant.e.s se réorientant en L1 à la Faculté, cette inscription se fait sur le site de la plateforme ParcoursSup dans la rubrique Inscription Administrative (IA) ;
  - b. pour les autres (validation d'études de diplômes français, étudiant.e.s étrang.er.ère.s en échange, étudiant.e.s étrang.er.ère.s hors échange), se renseigner 1<sup>er</sup> étage de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines (service de la scolarité).
2. La validation du Guichet Numérique ;
3. L'inscription pédagogique : elle doit s'effectuer du 6 au 15 septembre 2021 via votre ENT

**\*\*\* ATTENTION \*\*\***

**Pas d'inscription pédagogique dans les délais**



**Pas d'inscription aux examens**

L'inscription nécessite de payer des droits qui sont constitués de :

- la Contribution Vie Étudiante et Campus (CVEC) : l'étudiant.e soit s'acquitter de cette contribution (92 €) sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> avant de procéder à son inscription administrative. Le paiement se fait par carte bancaire ou envoi postal mais dans ce dernier cas 5 € supplémentaire seront à votre charge. Cette contribution inclut l'affiliation à la sécurité sociale et est destinée à soutenir les projets sportifs, culturels, et tous ceux permettant d'améliorer les conditions de la vie étudiante ;
- les droits de scolarité de la licence qui sont nationaux et fixés annuellement par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (170 € en Licence, 243 € en Master). Le paiement se fait par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université d'Angers ou par CB en ligne (ParcoursSup pour les L1 primo-entrants ou en réorientation).

NB : Les étudiant.e.s qui n'ont pas fait leur inscription via la plateforme ParcoursSup doivent valider leur compte étudiant pour accéder à leur Guichet Numérique.

# L'ASSIDUITE

## **L'assiduité aux cours est obligatoire.**

Une dispense de l'assiduité peut être donnée mais seulement aux étudiant.e.s :

- qui exercent une activité salariée ;
- sont sportif.ve.s de haut niveau ;
- sont en situation de handicap ;
- ont une double inscription ;
- sont mère ou père de famille ;
- ont une raison médicale.

Cette demande de dispense d'assiduité se demande auprès du.de la gestionnaire de votre filière pour un semestre ou une année universitaire. Dans ce cas l'étudiant.e ne se présente qu'aux examens terminaux (et non aux contrôles continus).

**Si vous avez obtenu une Dispense d'Assiduité (DA), Vous ne participez pas au contrôle continu, uniquement aux examens terminaux**

## LES ETUDIANT.E.S BOURSIER.ERE.S

Lorsqu'on parle d'étudiant.e.s boursier.ère.s, il s'agit :

- des bourses sur critères sociaux gérées par le Crous (Enseignement supérieur, Culture, Agriculture) ;
- des bourses versées par les régions (pour les étudiant.e.s dans des formations paramédicales, sanitaires et sociales).

Au moment de l'inscription, les étudiant.e.s qui ont payés leur inscription ou qui sont devenues boursier.ère.s après leur inscription doivent fournir une attestation (recto-verso) de la notification de bourse.

Après l'inscription, les étudiant.e.s boursier.ère.s doivent fournir le plus rapidement possible la copie de leur notification de bourse et un RIB au nom de l'étudiant.e, afin d'obtenir un remboursement de leur frais de scolarité.

La demande de bourse doit se faire tous les ans sur le site du CROUS (<http://www.crous-nantes.fr/>) entre le 15 janvier et le 15 mai.

**\*\*\* Attention \*\*\***

**Assiduité obligatoire aux cours et examens**

**En cas de non respect : reversement des sommes indûment perçues**

## LA REORIENTATION

Un changement d'orientation à l'issue du 1<sup>er</sup> semestre de la licence 1 est possible (vers une autre licence, vers un DUT, vers un BTS, etc.). Pour cela, il est nécessaire de constituer un dossier de demande de réorientation de fin novembre à début décembre.

Le dossier est à télécharger, vous le trouverez dans l'espace étudiant de la page de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

## LES INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques se font via votre Guichet Numérique (<http://ent.univ-angers.fr/>).

**Pour le 1<sup>er</sup> semestre, vous devrez procéder à ces inscriptions  
du 6 au 15 septembre 2021**

Votre Guichet Numérique vous est accessible dès que vous avez effectué votre inscription administrative et donc que vous avez un Identifiant et un Mot de passe. Ces Identifiant et Mot de passe seront générés après activation de votre compte étudiant. Pour cela, rendez-vous sur le Guichet Numérique et saisissez votre numéro d'étudiant.e (8 chiffres) et votre code confidentiel, donnés lors de votre inscription pédagogique. Votre Guichet Numérique vous permet, sur un espace unique, de piloter toute votre scolarité. Parmi les très nombreuses fonctionnalités de cet espace, on peut noter :

- La messagerie qui vous permettra de communiquer via votre adresse sur le domaine [etud.univ-angers.fr](http://etud.univ-angers.fr) ;
- La section emplois du temps afin de connaître votre agenda de cours en temps réel et depuis n'importe où ;
- La plateforme Moodle qui vous donne un accès aux cours en ligne déposés par vos enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s ;
- La plateforme Ip'Oline pour le suivi des offres de stage ou encore le dépôt de votre CV en ligne ;
- L'accès direct à un.e conseiller.ère en orientation si vous vous interrogez sur votre avenir proche ou à plus long terme ;
- Un lien pour vous inscrire aux activités sportives ;
- La gestion de votre carte étudiante, pour payer le Restaurant Universitaire (RU) par exemple ;
- Le partage et le dépôt de fichiers pour un travail collaboratif avec vos camarades ;
- Le suivi de vos inscriptions pédagogiques et de vos relevés de notes. C'est dans cette rubrique que vous pourrez vous inscrire à vos enseignements mineurs ;
- L'accès au catalogue de la Bibliothèque Universitaire (BU) ;
- La réservation de matériels informatiques et audio-visuels ;
- Le suivi de l'actualité de l'UA via Twitter.

Voici une capture d'écran de votre Guichet Numérique (à utiliser sans parcimonie dans sa version ordinateur comme dans sa version mobile) :

<b>Mes essentiels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Messagerie Zimbra</li> <li>Emplois du temps</li> <li>Partage de fichiers</li> <li>Assistance numérique</li> <li>Wifi</li> </ul>	<b>E-Pédagogie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Moodle</li> <li>Ressources numériques</li> <li>Certifications en langues</li> <li>Certification C2i</li> <li>Podcast Pluripass</li> <li>Rédiger mon mémoire</li> <li>Canal-UA</li> </ul>	<b>Insertion pro. / Stage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ip'Oline</li> <li>Stage</li> <li>Stage médecine</li> <li>RDV Conseiller</li> <li>IP BOX</li> </ul>	<b>Vie étudiante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription au sport</li> <li>Carte multiservices</li> <li>Porte-monnaie IZLY</li> <li>Menus du RU</li> <li>Boutique en ligne</li> <li>Place de la Loc</li> </ul>	
<b>Mon profil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon compte</li> <li>Ma photo</li> <li>Mon blog</li> <li>UA Box</li> <li>Mes documents</li> </ul>	<b>Scolarité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mon dossier</li> <li>Inscriptions Administratives</li> <li>Inscriptions pédagogiques</li> <li>Certificat scolarité</li> <li>Mes notes</li> <li>Mes relevés de notes</li> </ul>	<b>Bibliothèque</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Catalogue</li> <li>Revue en ligne</li> <li>Bases d'articles</li> <li>Ubib.fr</li> <li>Imprimer</li> <li>Déposer ma thèse</li> <li>Déposer mon mémoire</li> </ul>	<b>Informatique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Salles informatiques</li> <li>Prêts ordinateur</li> <li>Logiciels / Matériels</li> <li>Charte d'usage</li> <li>Listes de diffusion</li> </ul>	
<b>Infos pratiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partir à l'étranger</li> <li>Culture</li> <li>Médecine préventive</li> <li>Associations</li> <li>Qui a accès à quoi ?</li> </ul>	<b>Actualités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Région et l'Europe soutiennent la recherche en chimie - 06/07/2018 <a href="#">L'Unité Moitech-Anjou a acquis de nouveaux matériels et béré...</a></li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> <li>Nouveau Actualité - 06/07/2018</li> </ul>	<b>Twitter</b> <p>Tweets by @UnivAngers</p> <div data-bbox="869 974 1324 1064"> <p><b>Université d'Angers</b> @UnivAngers Le site pour vous inscrire à l'UA sera accessible à partir du lundi 9 juillet à 10h.</p> </div>		

# SERVICES AUX ETUDIANT.E.S

## > Le pôle handicap

Julie Besson vous accueille au second étage du bât. A de la Faculté afin de répondre à toutes vos questions liées à une situation de handicap.

## > Le pôle accompagnement

Marlène Touzeau et Pauline Duval sont à votre écoute si vous souhaitez avoir des renseignements sur un accompagnement spécifique : social, psychologique, méthodologique ou médical. Leurs bureaux sont localisés au second étage du bât. A de la Faculté.

## > Le pôle insertion professionnelle LLSH

Morgane Bariou et Sophie Crach, situées au second étage du bât. A de la Faculté, pourront vous recevoir si vous avez des questions concernant votre insertion professionnelle et/ou un projet professionnel que vous souhaitez faire mûrir/évoluer. Attention si vous avez besoin de parler orientation, c'est vers le SUIO-IP qu'il faut vous tourner (voir paragraphe ci-dessous).



### CONTACTS :

ip.lettres@univ-angers.fr

**Morgane BARIOU**  
Responsable du Pôle IP  
Coord. l'org. et l'insert. professionnelle  
C3 (angl.) des diplômés en milieu professionnel  
Bureau A217 (2<sup>e</sup> étage)  
02.41.22.63.60

**Sophie CRACH**  
Assistante Insertion Professionnelle  
S3 (franç.) IP/CIPE  
Bureau A212 (2<sup>e</sup> étage)  
02.41.22.64.54

### MISSIONS DU PÔLE IP LLSH

#### I Vous accompagner pour :

- Définir de votre projet professionnel
- Rechercher un stage ou un emploi étudiant
- Rédiger un CV / Lettre de motivation
- Identifier vos compétences
- Préparer un Entretien
- Choisir une filière sélective
- Elaborer votre candidature en filière sélective

#### II Entretien individuel avec Morgane Bariou (45mn)

- » Avec RDV : Le lundi, mardi ou jeudi / par mail ou téléphone
- » Sans RDV : Jeudi après-midi / bureau A217 / entre 13h30 et 16h30

#### I Organiser des rencontres Avec des professionnels

- Conférences métiers
- Rencontres avec des professionnels diplômés de la Fac. LLSH (Alumni)
- After class
- Visites découverte d'entreprises et d'organismes employeurs

### LES OUTILS EN LIGNE

I **ip'Online** : portail UA d'offres d'emploi et de stage ([ip.lettres.univ-angers.fr](http://ip.lettres.univ-angers.fr))

➔ Pensez à créer votre profil ip'Online

I **IP Box** : Fiche technique CV, lettre de motivation...

I **Capsules Moodle** : Vidéos interactives

### LES AUTRES SERVICES UA (situés à la Passerelle)

I **Rebond'Up** : aide les étudiants dans leur réorientation

I **SUIO-IP** : répond à toutes vos questions concernant votre orientation et propose des ateliers en lien avec l'insertion professionnelle  
➔ Programmation et inscription sur le site ip'Online / groupe insertion professionnelle

I **InfoCampus** : dès que vous avez obtenu vos résultats vous l'accueille et vous accompagne dans la vie étudiante.

## > La bibliothèque universitaire (BU)

Tous les services de la BU sont accessibles depuis votre Guichet Numérique : horaires, catalogues (livres, revues, BD, dvd), recrutement de jobs étudiant.e.s, etc.

Deux bibliothèques universitaires sont à votre disposition : une sur le campus Belle-Beille et l'autre sur le campus Saint-Serge.

La BU est l'un des secrets du succès de vos études car vous y trouverez toutes les ressources qui vous permettront de compléter et d'enrichir vos cours. Une étude scientifique (Heusse, M.-D., 2015, La valeur de la bibliothèque pour la réussite des étudiants, *I2D – Information, Données et Documents*, 4-53) a montré que "la valeur de la bibliothèque réside surtout dans l'étude de la réussite en licence, et les résultats sont sans appel : les étudiants qui empruntent sont ceux qui

réussissent et, parmi les emprunteurs, ceux qui empruntent le plus sont ceux qui réussissent le plus, indépendamment de toutes les autres variables du modèle". Alors utilisez les services de la BU sans retenue pour votre réussite...

### > **Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)**

Ce service a pour objectif d'organiser les pratiques physiques et sportives de tou.te.s les étudiant.e.s et des personnels de l'université d'Angers. Que vous soyez débutant.e, confirmé.e ou expert.e, vous pouvez suivre les cours encadrés par des enseignant.s. spécialisé.e.s qui vous permettront de pratiquer une ou plusieurs activités en loisir, formation personnelle ou en pratique évaluée. Le SUAPS propose un Pack Sport UA qui comprend :

- 1 activité au choix par semestre ;
- un accès illimité à l'Espace Cardio ;
- un accès gratuit aux animations ;
- un accès gratuit à l'ensemble des activités du planning découverte de mai/juin

Ce Pack Sport UA est gratuit pour tou.te.s les étudiant.e.s de l'Université d'Angers (si vous choisissez de faire une activité supplémentaire il vous en coûtera la somme de 15 €).

Ce service proposé aux étudiant.e.s de l'UA est d'une très grande qualité et va également dans le sens d'une meilleure réussite dans vos études tout en contribuant très largement à votre santé : *mens sana in corpore sano* ("un esprit sain dans un corps sain").

Vous pouvez accéder aux très nombreuses activités proposées par le SUAPS via le site internet de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis "Sport". Le SUAPS est localisé sur le campus Belle-Beille.

### > **Le service universitaire d'information et d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP)**

Ce service, localisé sur le campus Belle-Beille, accueille, informe et oriente les étudiant.e.s dès leur entrée à l'Université d'Angers et tout au long de leur cursus universitaire. Il assure également le suivi de l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et permet ainsi d'avoir une vision statistique sur ces données précieuses pour faire vos choix d'avenir. Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par le SUIO-IP via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Formations", puis "Dispositifs d'accompagnement".

### > **Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)**

Situé sur le site de Belle-Beille, le SUMPPS propose gratuitement un accueil permanent et personnalisé pour les étudiant.e.s qui souhaitent demander conseil, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, consulter pour un problème médical, etc. Il propose également des consultations spécialisées dans les domaines de la gynécologie, de la psychologie, de la psychiatrie et de la diététique. Un service social est également à disposition pour les questions sur les demandes de bourses, les prêts, le logement, la protection sociale et les difficultés d'ordre personnel et/ou familial. Tous ces services ont bien évidemment pour objectif de tout mettre en œuvre pour assurer aux étudiant.e.s un bien-être physique, psychologique et social tout au long des leurs études. Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par le SUMPPS via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis "Santé".

## > La direction de la culture et des initiatives

L'équipe de la direction de la culture et des initiatives a pour mission de mettre en œuvre la politique culturelle de l'UA. L'objectif est de proposer aux étudiant.e.s des espaces d'expérimentations artistiques divers et variés. Pour cela, la direction dispose de lieux de diffusion et de création comme La Passerelle, L'Espace Culturel ou encore les galeries. Au cœur des campus, ces espaces sont conçus pour accueillir les étudiant.e.s, les personnels afin d'offrir de multiples possibilités d'expressions artistiques.

La direction de la culture et des initiatives propose notamment la carte culture et qui donne droit à :

- des tarifs préférentiels sur les spectacles de nos partenaires culturels avec vos 12 coupons réductions Carte culture UA ;
- des visites, des rencontres, des ateliers de découverte et de pratiques artistiques tout au long de l'année, gratuits et encadrés par des professionnels ;
- des soirées VIP Carte culture, pleines de surprises.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des services proposés par la direction de la culture et des initiatives via le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur l'onglet "Vie des campus", puis la rubrique "Culture".

## > InfoCampus

Le Guichet InfoCampus est le point d'information unique pour aider tou.te.s les nouveaux.elles étudiant.e.s à s'installer. L'objectif est de renseigner sur tous les dispositifs mis en place par l'UA et ses partenaires pour leur faciliter la vie en leur proposant une vision complète sur les services hors scolarité (les aides financières, la santé, le logement, la restauration, les services numériques, l'orientation et l'insertion professionnelle, le transport, la culture, le sport et les loisirs), et en répondant à leurs demandes, dans un seul et même lieu : La Passerelle (Campus Belle-Beille). La page internet du Guichet InfoCampus est accessible depuis le site de l'UA (<http://www.univ-angers.fr>) en cliquant dans le menu à droite sur Vie des campus et ensuite Vie pratique.



# LA VIE AU SEIN DE LA FACULTE

## Le CROUS

Le CROUS propose plusieurs dispositifs pour la vie étudiante : restaurants universitaires (RU) sur les trois campus angevins de l'UA (Belle-Beille, Saint-Serge et Santé), résidences universitaires sur le campus Belle-Beille mais aussi des aides financières (bourses, logement) ou encore des offres d'emplois temporaires. Vous pouvez consulter l'ensemble des activités proposées par le CROUS sur <http://www.crous-nantes.fr/>.

## Concernant les locaux

L'ouverture des locaux est fixée à 7 h 30, la fermeture des locaux est fixée à 20 h 00, du lundi au vendredi inclus. L'accueil est assuré de 7 h 45 à 19 h 00, du lundi au vendredi. Il n'y a pas d'ouverture au public le week-end et jours fériés. Une partie des locaux peut toutefois être ouverte le samedi.

## Concernant le comportement dans les locaux

Le respect d'autrui est une règle de base de toute vie en communauté. Tout manquement caractérisé à cette règle constaté dans les couloirs, halls et autres parties communes est susceptible d'entraîner des sanctions.

En vertu de l'article L811-4 du code de l'éducation nationale, tout acte de bizutage, de violence, de menace, d'atteinte sexuelle, tout acte discriminatoire, incitant à la haine, humiliant ou dégradant et tout harcèlement est puni des peines prévues par le code pénal.

L'utilisation des locaux et du matériel doit se faire dans le respect de l'ordre public, des bonnes mœurs et des consignes d'hygiène et de sécurité. Toute dégradation des locaux, des installations ou du matériel expose son auteur à des sanctions. Les personnels de la Faculté peuvent demander à toute personne mise devant le fait accompli de présenter sa carte d'étudiant.e.

## Concernant le tabac, l'alcool et la propreté

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux de la Faculté et dans les zones couvertes (décret n° 2006-1386 du 15-11-2006). Les abords extérieurs immédiats et les parvis sont équipés de cendriers et de poubelles permettant le recueil des mégots ou tout autre déchet.

L'ensemble des usager.ère.s est responsable du bon état de propreté des locaux. Chacun.e est invité.e à respecter ces locaux, ainsi que le matériel et les équipements mis à disposition. Il est impératif de remettre les salles d'enseignement en ordre après leur usage, d'utiliser les moyens informatiques à un usage strictement professionnel, pédagogique ou de recherche.

La consommation d'alcool est interdite dans les locaux de la Faculté et aux abords proches.

## Manifestations ouvertes au public

Toute demande d'organisation de manifestations particulières prévues pendant les heures d'ouverture (tenue de stand d'information, exposition, demande de mise à disposition de salles, etc.) doit faire l'objet d'une autorisation préalable du directeur ou de la directrice des services de la comosante au moins 5 jours francs avant la manifestation. Le cas échéant, une convention d'occupation des locaux doit être signée entre le demandeur et l'Université.

## **Associations étudiantes**

Des associations d'étudiants de la Faculté régulièrement établies (loi 1901) peuvent demander à avoir leur siège à la Faculté. Leurs statuts devront être déposés en préfecture et une copie desdits statuts sera adressée au directeur de la Faculté. Les activités de ces associations devront être conformes à leur objet social.

Les associations ont la responsabilité exclusive de l'assurance, de la gestion, de l'ordre et de l'entretien des locaux mis à leur disposition. En cas de négligence, cette mise à disposition de locaux peut leur être retirée.

## **Affichage**

Des emplacements spécifiques sont aménagés pour l'affichage des informations. En dehors de ces aménagements (panneaux ou tout autre type de supports), une autorisation du directeur ou de la directrice des services doit être obtenue pour afficher ou diffuser des informations. Tout affichage ou tractage "sauvage" sera systématiquement retiré et détruit.

## **Circulation et parking**

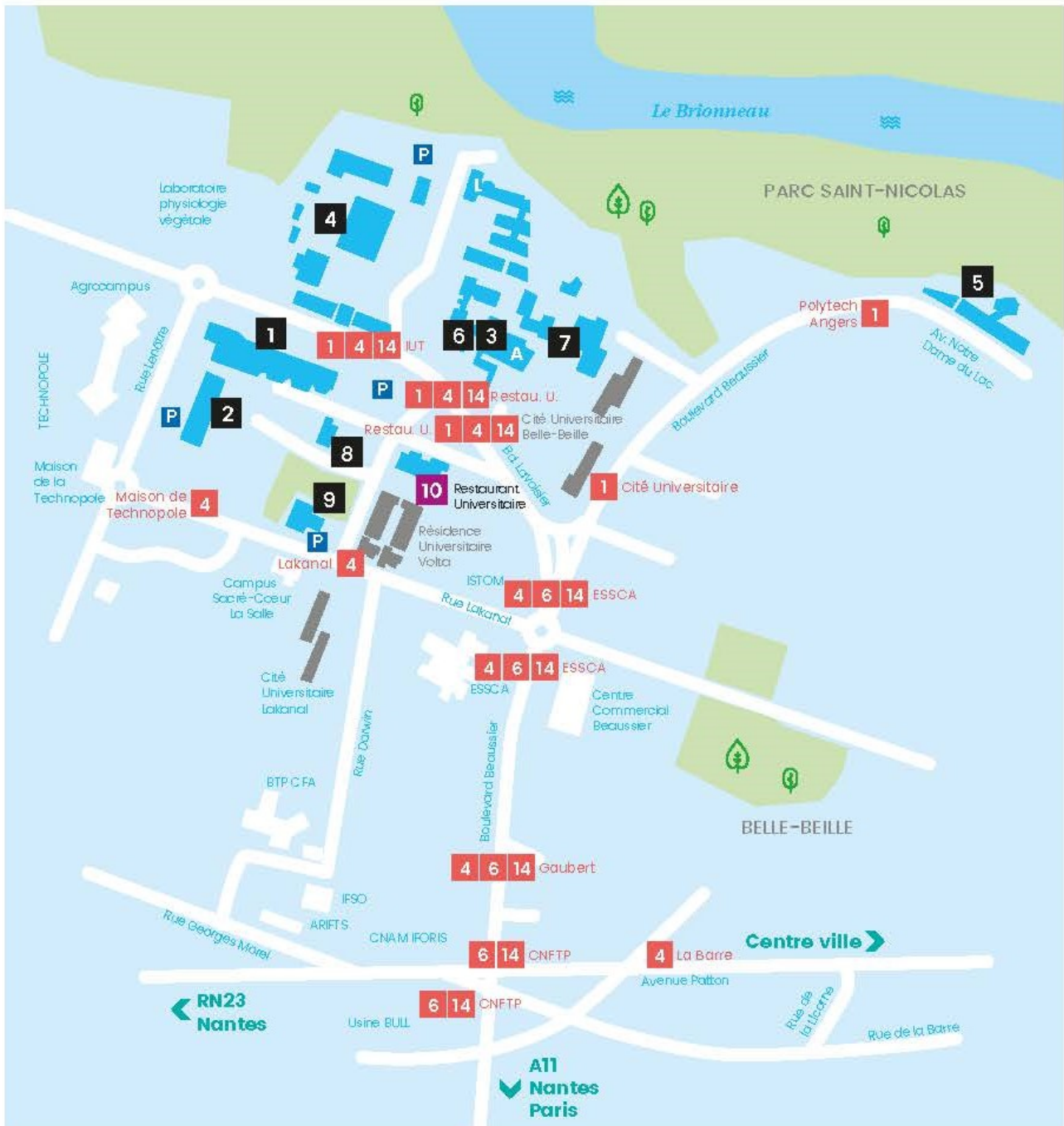
Tout véhicule circulant dans l'enceinte de la Faculté doit rouler au pas.

Il est interdit de stationner en dehors des emplacements prévus à cet effet et, notamment, sur les zones de cheminement ou d'évacuation (escaliers, issues de secours...).

Les voies d'accès des pompiers ou de véhicules de secours doivent être dégagées en permanence.

# NOTES

# PLAN DU CAMPUS BELLE-BEILLE



- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li><b>P</b> Parking</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: red; margin-right: 5px;"></span> Arrêt de bus</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 10px; background-color: gray; margin-right: 5px;"></span> Cités universitaires</li> <li><b>1</b> Faculté des lettres, langues et sciences humaines</li> <li><b>2</b> Bibliothèque universitaire</li> <li><b>3</b> Faculté des sciences</li> <li><b>4</b> IUT</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><b>5</b> Polytech Angers   Dépt. Cycle préparatoire, Génie des systèmes industriels &amp; Bâtiments et sécurité</li> <li><b>6</b> Sumpps (médecine préventive)</li> <li><b>7</b> Suaps (centre sportif)</li> <li><b>8</b> Maison de la recherche Germaine Tillion</li> <li><b>9</b> La Passerelle (SUIO-IP, guichet Infocampus, Pôle mobilité entrante)</li> <li><b>10</b> Restaurant universitaire, cafétéria et La Parenthèse</li> </ul> |
|---|---|